



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3533 — Mardi 09 Février 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A 2-3
L'EPARGNE RELATIF AU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE «TUNISIE LEASING 2009-2» 4-6

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/2 » 7

COURBE DES TAUX 7

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 8

ANNEXE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/12/2009

- AL HIFADH SICAV
- STRATEGIE ACTIONS SICAV
- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- SICAV TRESOR
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- SICAV OPPORTUNITY
- SICAV PROSPERITY

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT
APPEL PUBLIC A L'EPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne que le rapport annuel sur la gestion prévu à l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹ et à l'article 44 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² doit contenir les informations suivantes :

- un exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société ;
- l'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années ;
- les indicateurs spécifiques par secteur (à définir par décision générale du Conseil du Marché Financier) ;
- les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi ;
- l'évolution prévisible de la situation de la société et les perspectives d'avenir ;
- les activités de la société en matière de recherche et de développement ;
- les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers ;
- l'activité des sociétés dont elle assure le contrôle ;
- les prises de participation ou les aliénations ;
- les renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote ;
- l'information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale ;
- le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération ;
- les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du Conseil de surveillance ;
- les principales délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale aux organes d'administration et de direction ;

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009

COMMUNIQUE DU CMF (SUITE)

- le rôle de chaque organe d'administration et de direction ;
- les comités spéciaux et le rôle de chaque comité ;
- l'évolution des cours de bourse et des transactions depuis la dernière assemblée générale ;
- le déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés ;
- un bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats ;
- le tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ;
- le cas échéant, le rapport du comité permanent d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes ;
- l'intéressement du personnel, la formation ou tout autre forme de développement du capital humain;
- les éléments sur le contrôle interne.

Le rapport annuel sur la gestion de la société doit être établi selon le modèle présenté à l'**Annexe n°12** du règlement susvisé. La société peut insérer dans son rapport annuel d'autres rubriques spécifiques à son activité en plus de celles mentionnées ci-dessus.

A cet effet, le rapport annuel gagnerait en pertinence en intégrant:

- Des données sur l'état de réalisation des prévisions annoncées antérieurement avec une explication appropriée des écarts;
- Des indications sur les efforts en matière d'innovations et d'amélioration de la qualité;
- Des éléments en matière de gouvernance et d'éthique;
- Des indications en matière de développement durable;
- Toute autre élément mis en œuvre pour appliquer la politique de l'entreprise, du secteur et de la profession.

Par ailleurs, le CMF rappelle que, conformément aux dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales, le comité permanent d'audit de chacune des sociétés concernées par lesdites dispositions est appelée à proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de se conformer à la réglementation en vigueur, et entreprendre toutes les actions nécessaires pour l'amélioration de la qualité de l'information financière.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE «TUNISIE LEASING 2009-2»

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 04 juin 2009 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 60 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009 a décidé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 15 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+0,6% et TMM+1,4% brut l'an pour le taux variable et entre 5% et 6% brut l'an pour le taux fixe avec précision que : « les taux seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ». A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt à 5 ans et les taux d'intérêts à TMM+0,625% brut l'an pour le taux variable et 5,125% brut l'an pour le taux fixe.

Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2009-2 »

Montant : 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 obligations.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : 100DT par obligation.

Formes des titres : Toutes les obligations du présent emprunt sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations «TUNISIE LEASING 2009-2» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +0,625%* brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 625 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.
- **Taux fixe :** 5,125%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

* Le conseil d'administration du 27/08/2009 a prévu un taux variable = TMM+0,6% brut l'an au minimum et TMM+1,4% brut l'an au maximum et a délégué le pouvoir à la Direction Générale pour fixer ce taux à la veille de l'émission.

** Le conseil d'administration du 27/08/2009 a prévu un taux fixe = 5% brut l'an au minimum et 6% brut l'an au maximum et a délégué le pouvoir à la Direction Générale pour fixer ce taux à la veille de l'émission

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE (suite)

Intérêts

Les intérêts sont payés à terme échu le 29 mars de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 29 mars 2015.

Le montant total des intérêts serait de 2 306 250Dt si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe. S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+0,625%), le montant des intérêts s'élèverait à 2 218 140Dt (en considérant un taux nominal de 4,9292% à titre indicatif).

Marge actuarielle : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 31 décembre 2009, qui est égale à 4,3042%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 4,9292 %. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,625% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 5,125% l'an pour le présent emprunt.

Durée totale : Les obligations «TUNISIE LEASING 2009-2» sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

Duration : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,812 années.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 18 février 2010 et clôturées sans préavis au plus tard le 29 mars 2010. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 29 mars 2010.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE (suite)

Amortissement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le 29 mars 2015.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 29 mars de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le 29 mars 2011.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 18 février 2010 aux guichets de TUNISIE VALEURS (Tunis, Tunis II, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente choisis par ce dernier.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ avec perspective d'évolution stable à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du 05/01/2010.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

Notation de la société : En date du 08 avril 2009, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note à long terme avec perspective d'évolution Stable et 'F2(tun)' pour la note à court terme.

Cotation en bourse : Des titres de l'émetteur de même catégorie sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2009-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Un prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°10-686 du 5 février 2010 et d'un document de référence enregistré par le CMF en date du 28 août 2009 sous le n° 09-008 et de son actualisation enregistrée par le CMF en date du 16 octobre 2009 sous le n°09-008/A003, sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de TUNISIE VALEURS, 17, Rue de Jérusalem-1002 Tunis, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

AVIS DES SOCIETES (suite)

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE «STB 2008/2»

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des porteurs d'obligations de l'emprunt obligataire «STB 2008/2» que le remboursement en capital et le règlement des intérêts au taux de 6,50%, relatif à la première échéance, sera effectué à partir de **Judi 18 février 2010** auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

STB 2008/2 :

Principal par obligation : 6,250DT

Intérêt brut par obligation : 6,500DT

Total brut par obligation : 12,750DT

2010 - AS - 80

AVIS

COURBE DES TAUX DU 09 FEVRIER 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,127%		
TN0008002321	BTCT 52 semaines 02/03/2010		4,136%	
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,153%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,155%	1 004,109
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,169%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,196%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,212%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,225%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,242%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,258%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011	4,288%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,342%	999,180
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,402%	1 030,962
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,500%		1 013,897
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,563%	1 050,459
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,617%	1 106,901
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,642%	1 140,417
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,704%	1 100,079
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,820%	1 021,883
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,883%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,962%	1 108,064
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,113%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,140%		1 025,267
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,477%	1 123,827

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.
Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
		DU DERNIER	LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2009	
		DIVIDENDE	Du 8/02/2010	Du 09/02/2010	EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	131,195	131,205	0,570	0,44%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	103,436	103,446	0,375	0,36%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,383	102,392	0,350	0,34%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	105,121	105,133	0,428	0,41%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	104,667	104,679	0,458	0,44%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	104,804	104,816	0,447	0,43%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	103,462	103,473	0,441	0,43%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,087	103,097	0,435	0,42%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	106,659	106,670	0,382	0,36%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	104,945	104,959	0,465	0,45%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	108,745	108,757	0,423	0,39%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	103,966	103,997	0,436	0,42%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	103,656	103,670	0,404	0,39%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	106,591	106,604	0,433	0,41%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	104,817	104,829	0,484	0,46%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	106,660	106,670	0,379	0,36%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	107,517	107,529	0,392	0,37%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,008	105,018	0,380	0,36%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	19/03/2009	105,583	105,595	0,449	0,43%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	104,600	104,611	0,427	0,41%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	103,503	103,519	0,462	0,45%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,009	105,022	0,399	0,38%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	104,525	104,536	0,398	0,38%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	104,970	104,981	0,424	0,41%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,184	103,203	0,366	0,36%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,326	100,329	0,329	0,33%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,182	1,183	0,003	0,25%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,338	11,339	0,041	0,36%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,534	10,535	0,042	0,40%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 102,546	102,620	0,368	0,36%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	102,554	102,568	0,375	0,37%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	105,406	105,418	0,484	0,46%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,342	43,355	0,162	0,38%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,474	31,478	0,126	0,40%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	95,692	95,957	4,814	5,28%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	142,344	142,141	5,746	4,21%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 422,549	1 422,729	67,413	4,97%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	76,627	76,870	2,255	3,02%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	108,066	108,190	2,785	2,64%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	72,584	72,829	2,441	3,47%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	50,649	50,840	1,375	2,78%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,006	58,154	0,995	1,74%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,603	102,628	1,600	1,58%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	110,315	110,350	3,366	3,15%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,957	15,947	0,385	2,47%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	105,470	105,435	5,744	5,76%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	274,035	274,465	20,015	7,87%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	116,750	116,855	3,098	2,72%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 008,394	2 013,701	123,100	6,51%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 036,471	2 053,172	63,310	3,18%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 165,849	168,295	9,208	5,79%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 147,992	149,330	5,502	3,83%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 132,401	133,191	3,296	2,54%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 2,129	2,162	0,144	7,14%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,722	1,733	0,065	3,90%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 561,254	9 709,366	567,039	6,20%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	** 11,730	11,742	0,211	1,83%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	** 12,567	12,588	0,261	2,12%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	** 16,295	16,367	0,570	3,61%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	** 16,856	16,906	1,345	8,64%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	** 131,387	135,473	7,685	6,01%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 125,147	124,841	5,134	4,29%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 120,497	120,304	3,984	3,43%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	19,083	19,089	1,418	8,02%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 184,960	1 187,506	28,060	2,42%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 299,510	6 306,566	138,174	2,24%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 115,621	115,579	2,224	1,96%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 121,606	121,902	6,803	5,91%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 108,093	1 104,815	-3,379	-0,30%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	** 151,301	151,470	8,916	6,25%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	** 665,487	666,842	48,597	7,86%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 150,475	150,368	9,856	7,01%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	128,187	128,667	8,612	7,17%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	128,796	129,079	9,422	7,87%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	120,737	121,117	6,442	5,62%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	110,820	110,948	3,280	3,05%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,006	115,517	3,779	3,38%
FCP OPTIMA	SIFIB BH	*S.C	** 114,648	115,563	3,086	2,74%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,501	13,515	0,918	7,29%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 111,070	111,666	6,360	6,04%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	107,676	107,765	3,881	3,74%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,571	10,558	0,173	1,67%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 373,385	5 378,846	150,937	2,89%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,274	11,287	0,441	4,07%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 146,495	148,255	14,087	10,50%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 277,762	1 274,320	107,656	9,23%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	** 1,159	1,136	0,030	2,71%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	102,287	102,233	2,496	2,50%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 100,718	10 094,127	104,391	1,04%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 100,196	100,208	0,208	0,21%

* S.C.: SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculées hebdomadairement

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AL HIFADH SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2009

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1er octobre 2009 au 31 décembre 2009.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2009, les emplois de la société « AL HIFADH SICAV » dans les organismes de placements collectifs de valeurs mobilières ont dépassé, à plusieurs reprises, la limite de 5% prévues par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Les emplois de la société « AL HIFADH SICAV » dans les placements constitués par l'emprunt obligataire émis par l'UIB et les certificats de dépôts émis par la STUSID BANK ont atteint respectivement au 31/12/2009 10,83% et 10,71% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 10% prévue par l'article 29 de la loi 2001-83 du 24 juillet 2001.

A notre avis, et en dehors des deux observations citées au niveau des paragraphes précédents, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Adnène ZGHIDI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-09	31-déc.-08
Portefeuille-titres	3.1	11 487 176,126	5 977 906,190
Obligations et valeurs assimilées		5 538 840,839	1 065 757,646
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		4 886 085,287	4 353 470,574
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 062 250,000	558 677,970
Placements monétaires et disponibilités	3.3	12 079 304,317	3 576 077,066
Placements monétaires		12 065 346,771	3 027 581,555
Disponibilités		13 957,546	548 495,511
Créances d'exploitation	3.5	18 504,178	32 009,538
Total Actif		23 584 984,621	9 585 992,794
Passif			
Opérateurs Créditeurs	3.6	42 769,524	18 157,614
Autres créditeurs divers	3.7	11 601,229	7 313,699
Total Passif		54 370,753	25 471,313
Actif net		23 530 613,868	9 560 521,481
Capital	3.8	22 691 023,991	9 470 862,576
Sommes distribuables		839 589,877	89 658,905
Résultat d'exploitation de la période		675 412,797	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		163 980,316	32 190,677
Sommes distribuables des exercices antérieurs		196,764	0,000
Actif net		23 530 613,868	9 560 521,481
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		23 584 984,621	9 585 992,794

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er octobre au 31 décembre 2009	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009	Période du 1er octobre au 31 décembre 2008	Période du 1er janvier au 31 décembre. 2008
Revenus du portefeuille titres	3.2	142 524,460	468 591,529	47 175,516	49 385,179
Dividendes des OPCVM		0,000	56 188,500	0,000	0,000
Revenus des obligations de sociétés		50 857,151	133 036,619	10 925,293	12 242,318
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		91 667,309	279 366,410	36 250,223	37 142,861
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	130 127,189	376 154,775	28 596,490	38 958,003
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		84 667,269	155 415,318	0,000	0,000
Revenus des certificats de dépôt		29 102,666	122 130,389	26 015,666	36 290,502
Revenus des Dépôts à Terme		15 188,156	91 125,987	1 338,733	1 338,733
Revenus des comptes à vue		1 169,098	7 483,081	1 242,091	1 328,768
Total des revenus des placements		272 651,649	844 746,304	75 772,006	88 343,182
Charges de gestion des placements	3.9	(42 769,523)	(134	(18 157,614)	(21 396,586)

434,334)

Revenu net des placements	229 882,126	710 311,970	57 614,392	66 946,596
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(6 707,985)	(34 899,173)	(9 478,368)
Résultat d'exploitation	223 174,141	675 412,797	52 113,790	57 468,228
Régularisation du résultat d'exploitation	(107 186,008)	163 980,316	7 775,200	32 190,677
Report à nouveau	(31,815)	196,764	0,000	0,000
Sommes distribuables de la période	115 956,318	839 589,877	59 888,990	89 658,905
Report à nouveau (annulation)	31,815	(196,764)	0,000	0,000
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	107 186,008	980,316	(7 775,200)	(32 190,677)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(379,873)	(1 818,464)	(1 197,100)	2 707,610
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	50 471,539	103 541,666	42 232,178	42 973,593
Frais de négociation	(3 021,730)	(8 036,178)	(1 860,234)	(3 160,028)
Résultat de la période	270 244,077	769 099,821	91 288,634	99 989,403

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er octobre au 31 décembre 2009	Période du 1er janvier au 31 décembre 2009	Période du 1er octobre au 31 décembre 2008	Période du 1er janvier au 31 décembre 2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	270 244,077	769 099,821	91 288,634	99 989,403
Résultat d'exploitation	223 174,141	675 412,797	52 113,790	57 468,228
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(379,873)	(1 818,464)	(1 197,100)	2 707,610
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession des titres	50 471,539	103 541,666	42 232,178	42 973,593
Frais de négociation	(3 021,730)	(8 036,178)	(1 860,234)	(3 160,028)
Distributions de dividendes	(31,815)	(89 462,141)	0,000	0,000
Transactions sur capital	(3 766 556,302)	454,707	3 030 014,995	532,078
Souscription	38 471 626,955	219,892	263,197	859,324
Capital	37 029 200,000	110 211 300,000	17 830 500,000	24 720 900,000
Régularisation des sommes non distribuables	240 024,608	595 590,379	45 395,831	44 993,922
Régularisation des sommes distribuables	1 202 402,347	2 262 329,513	107 367,366	133 965,402
Rachat	42 238 183,257	99 778 765,185	14 953 248,202	15 439 327,246
Capital	40 668 600,000	97 139 100,000	14 807 900,000	15 291 800,000
Régularisation des sommes non distribuables	259 994,902	541 315,988	45 756,036	45 752,521
Régularisation des sommes distribuables	1 309 588,355	2 098 349,197	99 592,166	101 774,725
Variation de l'actif net	(3 496 344,040)	13 970 092,387	3 121 303,629	9 560 521,481
Actif net				
En début de période	27 026 957,908	9 560 521,481	6 439 217,852	0,000
En fin de période	23 530 613,868	23 530 613,868	9 560 521,481	9 560 521,481
Nombre d'actions				
En début de période	261 407	94 291	64 065	
En fin de période	225 013	225 013	94 291	94 291
Valeur liquidative	104,574	104,574	101,393	101,393
Taux de rendement	1,15%	4,07%	0,88%	1,39%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

NOTE 1. : PRESENTATION DE LA SOCIETE

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2. : Référentiel et principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 décembre 2009, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note 2.2. Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels de la SICAV EL HIFADH sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Note 2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Note 2.2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Note 2.2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 3. : Les éléments du bilan et de l'état de résultat

Note 3.1. : Portefeuille titres

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 décembre 2009	% actif
Titres OPCVM				
Actions des SICAV		1 061 360,854	1 062 250,000	4,50%
Actions SICAV FIDELITY	4 500	478 129,854	478 309,500	2,03%
Actions SICAV MILLENIUM	5 500	583 231,000	583 940,500	2,48%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées				
Obligations admises à la cote		5 446 970,233	5 538 840,839	23,48%
Amen Bank 2006	300	24 092,747	25 053,195	0,11%
ATB 2007/1	4 200	386 428,520	398 260,984	1,69%
ATL 2007/1	1 330	79 800,000	81 198,096	0,34%
BH 2009/B	15 000	1 500 000,000	1 500 180,000	6,36%
BTKD 2006	4 000	160 093,030	160 333,030	0,68%
CIL 2002-3	300	6 041,430	6 313,590	0,03%
CIL 2007-1	300	24 208,848	25 419,168	0,11%
GL 2003-2	7 527	302 120,428	317 709,969	1,35%
TL 2006-1	7 720	309 352,640	311 378,368	1,32%
TL SUB 2007	500	30 000,000	30 708,800	0,13%
TLS 2008-1	1 000	80 228,000	82 336,800	0,35%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 000	2 500 000,000	2 553 860,000	10,83%
UTL 2004	505	30 336,290	31 619,379	0,13%
UTL 2005	235	14 268,300	14 469,460	0,06%
Obligations non admises à la cote		0,000	0,000	0,00%
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier		4 708 930,900	4 886 085,287	20,72%
BTA 6,75 - 07/2017	550	561 165,000	575 404,720	2,44%
BTA 6.9 9 MAI 2022	850	871 132,000	901 722,783	3,82%
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	216	220 752,000	229 046,450	0,97%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	2 112	2 303 722,000	2 394 682,582	10,15%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	600	645 049,900	675 031,748	2,86%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	97	107 110,000	110 197,004	0,47%
TOTAL		11 217 261,987	11 487 176,126	48,71%

Note 3.2 : Les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1er octobre au 31 déc 2009	Période du 1er janvier au 31 déc. 2009	Période du 1er octobre au 31 déc. 2008	Période du 1er janvier au 31 déc. 2008
Dividendes	0,000	56 188,500	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	56 188,500	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	142 524,460	412 403,029	47 175,516	49 385,179
Revenus des obligations de sociétés	50 857,151	133 036,619	10 925,293	12 242,318
- intérêts	50 857,151	133 036,619	10 925,293	12 242,318
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	91 667,309	279 366,410	36 250,223	37 142,861
- intérêts	91 667,309	279 366,410	36 250,223	37 142,861
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000	0,000	0,000
- intérêts	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	142 524,460	468 591,529	47 175,516	49 385,179

Note 3.3. Les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 12 079 304,317 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		11 906 398,773	12 065 346,771	51,16%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK à plus d'1 an	3	2 500 000,000	2 526 907,000	10,71%
-				
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	1	1 000 000,000	1 008 820,000	4,28%
Certificats de dépôt 730J échéance 24/09/2010	1	1 000 000,000	1 012 606,000	4,29%
Certificats de dépôt 730J échéance 06/10/2010	1	500 000,000	505 481,000	2,14%
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	9	2 200 000,000	2 201 543,299	9,33%
-				
DAT STUSID BANK à plus d'un an	9	2 200 000,000	2 201 543,299	9,33%
Désignation du titre	Nbre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif
Emetteur AL WIFAK LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	2	2 500 000,000	2 551 739,179	10,82%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	1	1 500 000,000	1 537 755,617	6,52%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	1	1 000 000,000	1 013 983,562	4,30%
Emetteur ATTIJARI LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	1 300 000,000	1 320 423,890	5,60%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Attijari Leasing	1	1 300 000,000	1 320 423,890	5,60%
Emetteur INTERMETAL				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	2 000 000,000	2 045 168,219	8,67%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Intermetal	1	2 000 000,000	2 045 168,219	8,67%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	1 406 398,773	1 419 565,184	6,02%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	1	738 235,294	748 902,013	3,18%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	1	668 163,479	670 663,171	2,84%
Disponibilités		13 957,546	13 957,546	0,06%
Dépôts à vue		13 957,546	13 957,546	0,06%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,00%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		11 920 356,319	12 079 304,317	51,22%

Note 3.4. Les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 déc. 2009	Période du 1er janvier au 31 déc. 2009	Période du 1er octobre au 31 déc. 2008	Période du 1er janvier au 31 déc. 2008
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	84 667,269	155 415,318	0,000	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	29 102,666	122 130,389	26 015,666	36 290,502
Intérêts des dépôts à terme	15 188,156	91 125,987	1 338,733	1 338,733
Intérêts des comptes à vue	1 169,098	7 483,081	1 242,091	1 328,768
TOTAL	130 127,189	376 154,775	28 596,490	38 958,003

Note 3.5. Les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 18 505,178 DT au 31/12/2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	17 384,178	31 009,538
Agios créditeurs à recevoir	1 120,000	1 000,000
TOTAL	18 504,178	32 009,538

Note 3.6. Les opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 42 769,524DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Rémunération Distributeurs	15 274,829	6 484,860
Rémunération gestionnaire	18 329,797	7 781,835
Rémunération dépositaire	9 164,898	3 890,919
TOTAL	42 769,524	18 157,614

3.7. Autres Créditeurs Divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 11 601,229 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Redevance CMF	1 891,329	962,761
Provision jeton de présence	6 006,055	3 426,185
Honoraires commissaire aux comptes	3 528,511	2 855,173
TCL	173,334	69,580
Impôt à payer	0,000	0,000
Frais dépositaires à payer	2,000	0,000
TOTAL	11 601,229	7 313,699

Note 3.8. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période se détaillent ainsi :

<u>Capital initial au 01/01/2009</u>	
Montant	9 429 100,000
Nombre de titres	94 291
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	110 211 300,000
Nombre de titres émis	1 102 113
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	97 139 100,000
Nombre de titres rachetés	971 391
<u>Capital au 31-12-2009</u>	
Montant (en nominal)	22 501 300,000
Sommes non distribuables	189 723,991
Montant du capital au 31/12/2009	22 691 023,991
<u>Nombre de titres</u>	225 013

Note 3.9. Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 déc. 2009	Période du 1er janvier au 31 déc. 2009	Période du 1er octobre au 31 déc. 2008	Période du 1er janvier au 31 déc. 2008
Rémunération Distributeurs	15 274,828	48 012,259	6 484,860	7 641,634
Rémunération gestionnaire	18 329,797	57 614,708	7 781,835	9 169,966
Rémunération dépositaire	9 164,898	28 807,367	3 890,919	4 584,986
TOTAL	42 769,523	134 434,334	18 157,614	21 396,586

Note 3.10. Les autres charges

Les autres charges des placements se détaillent comme suit:

Désignation	Période du 1er octobre au 31 déc. 2009	Période du 1er janvier au 31 déc. 2009	Période du 1er octobre au 31 déc. 2008	Période du 1er janvier au 31 déc. 2008
Rémunération commissaire aux comptes	-1 461,396	8 009,338	1 256,813	2 855,173
Redevance CMF	6 109,804	19 204,501	2 593,886	3 055,264
Jetons de présence	1 512,296	5 999,870	1 508,157	3 426,185
Autres impôts	547,281	1 685,464	141,746	141,746
TOTAL	6 707,985	34 899,173	5 500,602	9 478,368

Note 4. Autres informations

Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation " TSI " , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

STRATEGIE ACTIONS SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2009

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2009.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 décembre 2009, font apparaître un total actif de 14 903 668 DT, un actif net de 14 527 274 DT pour 7 685 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 1 890,341 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de STRATEGIE ACTIONS SICAV arrêtés au 31 décembre 2009.

Comme il ressort de l'état du portefeuille de STRATEGIE ACTIONS SICAV, l'actif est employé à la date du 31 décembre 2009 à raison de 80,22% dans des valeurs mobilières, ce qui est en dessus de la proportion d'emploi maximale de 80 % prévue par l'article 2 du Décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mourad FRADI

STRATEGIE ACTIONS SICAV

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIF</u>			
<u>Portefeuille-titres</u>			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		11 163 435	5 715 712
Obligations et valeurs assimilées		793 850	469 080
Titres OPCVM			410 870
	3.1	11 957 285	6 595 662
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>			
Placements monétaires	3.2	1 096 963	1 993 993
Disponibilités	3.3	1 849 420	1 880 132
		2 946 383	3 874 125
<u>Créances d'exploitations</u>			
<u>Autres actifs</u>			
TOTAL ACTIF		14 903 668	10 469 787
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.4	371 771	161 034
Autres créditeurs divers	3.5	4 623	2 984
TOTAL PASSIF		376 394	164 018
<u>ACTIF NET</u>			
Capital	3.6	14 525 855	10 243 625
Sommes distribuables		1 419	62 144
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 419	62 144
ACTIF NET		14 527 274	10 305 769
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 903 668	10 469 787

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTORE 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	Du 01/10/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres		11 658	400 177	5 850	286 610
Dividendes			353 511		255 498
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	11 658	46 666	5 850	31 112
Revenus des autres valeurs					
Revenus des placements monétaires	4.2	10 640	82 938	31 964	77 083
<i>Total des revenus des placements</i>		22 298	483 115	37 814	363 693
Charges de gestion des placements	4.3	<144 987>	<473 615>	102 051	<284 312>
Revenu net des placements		<122 689>	9 500	139 865	79 381
Autres produits					
Autres charges	4.4	<6 178>	<21 640>	<4 795>	<20 880>
Résultat d'exploitation		<128 867>	<12 140>	135 070	58 501
Régularisation du résultat d'exploitation		3 411	13 559	<11 002>	3 643
Sommes distribuables de la période		<125 456>	1 419	124 068	62 144
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<3 411>	<13 559>	11 002	<3 643>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		437 685	2 156 849	<1 201 502>	<291 834>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		459 880	1 193 513	207 461	2 185 617
Frais de négociation		<13 363>	<69 987>	<22 870>	<80 377>
Résultat net de la période		755 335	3 268 235	<881 841>	1 871 907

STRATEGIE ACTIONS SICAV

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBE 2009 AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Notes	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	Du 01/10/2008 au 31/12/2008	Du 01/01/2008 au 31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	755 335	3 268 235	<881 841>	1 871 907
Résultat d'exploitation	<128 867>	<12 140>	135 070	58 501
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	437 685	2 156 849	<1 201 502>	<291 834>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	459 880	1 193 513	207 461	2 185 617
Frais de négociation	<13 363>	<69 987>	<22 870>	<80 377>
Distributions de dividendes		<59 092>		<160 056>
Transactions sur le capital	505 986	1 012 362	<3 566 561>	<1 931 734>
Souscriptions	667 335	2 568 380		4 317 426
Capital	524 838	2 176 574		3 589 157
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	138 005	368 728		707 217
Régularisation des sommes distribuables	4 492	23 078		21 052
Rachats	<161 349>	<1 556 018>	<3 566 561>	<6 249 160>
Capital	<128 707>	<1 430 075>	<2 954 225>	<5 351 388>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	<33 038>	<119 130>	<618 573>	<889 571>
Régularisation des sommes distribuables	<1 081>	<12 571>	<11 002>	<39 624>
Droit de sortie	1 477	5 758	17 239	31 423
Variation de l'actif net	1 261 321	4 221 505	<4 448 402>	<219 883>
Actif net				
En début de période	13 265 953	10 305 769	14 754 171	10 525 652
En fin de période	14 527 274	14 527 274	10 305 769	10 305 769
Nombre d'actions				
En début de période	7 408	7 163	9 629	8 634
En fin de période	7 685	7 685	7 163	7 163
Valeur liquidative	1 890,341	1 890,341	1 438,750	1 438,750

**Notes aux états financiers trimestriels
ARRÊTES AU 31 DÉCEMBRE 2009**

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leurs prix d'acquisition.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>A- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</u>				

1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la cote

ADWYA	3 272	26 993	27 503	0,18%
AMEN BANK	10 000	381 230	524 196	3,52%
AMEN BANK DA 2009	10 834	33 479	45 178	0,30%
AMEN BANK NS 2009	834	31 673	41 742	0,28%
ARTES	3 828	45 331	46 256	0,31%
ASSAD	60 600	611 148	755 009	5,07%
ASTREE	1 290	30 737	82 560	0,55%
ATL	37 200	144 031	197 878	1,33%

ATTIJARI BANK	23 650	410 917	507 742	3,41%
ATTIJARI BANK NS 09	6 448	122 254	138 432	0,93%
ATTIJARI LEASING	8 616	143 934	204 285	1,37%
BH	2 452	64 173	67 587	0,45%
BNA	22 990	229 225	261 812	1,76%
BNA NS 2009	28 618	159 059	232 378	1,56%
BT	1 600	141 280	155 120	1,04%
CIL	15 500	370 202	441 166	2,96%
ELECTROSTAR	40 555	414 843	310 262	2,08%
ESSOUKNA	54 000	244 383	290 682	1,95%
I.C.F	2 920	161 098	141 386	0,95%
LES CIMENTS DE BIZERTE	22 738	258 667	188 837	1,27%
MAGASIN GENERAL	1 420	122 489	183 180	1,23%
S.N.M.V.T	2 650	379 384	616 353	4,14%
SIMPAR	13 000	353 646	486 169	3,26%
SITS	137 600	476 687	492 718	3,31%
SOMOCER	126 000	274 614	235 192	1,58%
SOPAT	40 400	469 827	870 337	5,84%
SOPAT DA 2008	8	4	0	0,00%
SOTETEL	14 100	196 120	216 209	1,45%
SOTRAPIL	6 500	65 596	69 267	0,46%
SOTUVER	3 533	154 946	347 054	2,33%
STAR	6 080	783 862	876 680	5,88%
STB	17 200	212 154	247 745	1,66%
TL DA 2009	8	3	4	0,00%
TL DA 2009-2	25 260	8 031	9 094	0,06%
TL NS 2009	11 260	239 198	269 564	1,81%
TPR	21 087	113 181	118 110	0,79%
TUNIVEST-SICAR	20 000	236 905	232 628	1,56%
TUNISAIR	42 664	104 162	106 041	0,71%
TUNISIE LEASING	14 000	306 940	351 876	2,36%
UBCI	9 700	501 924	504 400	3,38%
UIB	14 790	255 822	270 803	1,82%
Total actions, valeurs assimilées et droits rattachés		9 280 152	11 163 435	74,90%

B- Obligations et valeurs assimilés

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
Obligations de sociétés				
AIL 2009/1	1 500	150 000	156 667	1,05%
FCC BIAT CREDIMMO 1	200	200 000	201 142	1,35%
STB 2008/2	1 000	100 000	104 516	0,70%
TL 2009/1	2 000	200 000	208 690	1,40%
TL SUBORDONNE 2007	2 000	120 000	122 835	0,82%
Total Obligations de sociétés		770 000	793 850	5,32%
Total obligations et valeurs assimilées		770 000	793 850	5,32%
Total		10 050 152	11 957 285	80,22%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Billets de trésorerie				
TUNISIE FACTORING au 20/01/2010	500 000	498 828	498 886	3,35%
Total billets de trésorerie	500 000	498 828	498 886	3,35%

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
Bons de trésor à court terme				
BTC 52 semaines 02/03/2010	100 000	95 202	98 405	0,66%
Total billets de trésorerie	100 000	95 202	98 405	0,66%

Certificat de dépôt	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif net</u>
AMEN BANK au 09/01/2010	500 000	499 590	499 672	3,35%
Total certificat de dépôt	500 000	499 590	499 672	3,35%
Total	1 100 000	1 093 620	1 096 963	7,36%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Ventes de titres à encaisser	1 024 123	144 012
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	788 000	1 645 000
Amen Bank Pasteur	30 319	210 379
Intérêt courus sur dépôt à vue	8 723	13 471
Achats de titres à régler	-	< 130 036>
Retenue à la source/dépôt à vue	<1 745>	< 2 694>
	<u>1 849 420</u>	<u>1 880 132</u>

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Commission de performance à payer	307 020	121 283
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	62 641	37 980
Rémunération du dépositaire à payer	2 110	1 771
	<u>371 771</u>	<u>161 034</u>

3.5 Autres créditeurs divers :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2009 se détaille comme suit:

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 117	2 075
Redevance CMF	1 237	909
Retenue à la source à payer	269	-
	<u>4 623</u>	<u>2 984</u>

3.6 Capital :

Les mouvements sur le capital et l'actif net au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2009</u>
Capital au 1^{er} janvier 2009	
En Nominal	10 243 625
Nombre de titre	7 163
Nombre d'actionnaires	114
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant	2 176 574

Nombre de titres	1 522
Nombre d'actionnaires entrants	42
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant	1 430 075
Nombre de titres	1 000
Nombre d'actionnaires sortants	21

Autres mouvements

Frais de négociation	< 69 987 >
Différences d'estimation (+/-)	2 156 849
Plus ou moins-value réalisée	1 193 513
Droit de sortie	5 758
Régularisations	249 598

Capital au 31 décembre 2009 **14 525 855**

Nombre de titres	7 685
Nombre d'actionnaires	135

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique, dont le montant s'élève à 11 658 DT correspond aux intérêts sur les obligations pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009.

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2008</u>
Intérêts sur dépôt à vue	6 981	19 679	10 777	29 652
Intérêts sur billet	1 631	54 621	9 845	29 116
Intérêts sur BTC	954	3 204	-	-
Intérêts sur certificat	889	4 247	10 469	16 485
Autres revenus	185	1 187	873	1 830
	10 640	82 938	31 964	77 083

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2008</u>
Commission de performance	93 033	307 020	<141 802>	121 283
Rémunérations du gestionnaire et du distributeur	49 845	159 608	37 982	156 129
Rémunération du dépositaire	2 109	6 987	1 769	6 900
	144 987	473 615	<102 051>	284 312

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2009 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2008 au</u> <u>31/12/2008</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2008</u>
Redevance CMF	3 576	11 843	3 000	11 694
Honoraires du commissaire aux comptes	2 511	9 496	1 725	8 800
Autres frais	91	301	70	386
	6 178	21 640	4 795	20 880

FINACorp OBLIGATAIRE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DÉCEMBRE 2009

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale constitutive de votre société du 30 Novembre 2007 et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers provisoires de FINACorp OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 Décembre 2009 qui font apparaître un actif net de 5.228.828 D pour un capital social de 4.997.300 D et une valeur liquidative égale à 104 d,633 par action.

Ces états financiers provisoires relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au 31 Décembre 2009 sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Suite à cet examen, nous estimons utile de vous faire part des points suivants :

Les actifs de la société employés en valeurs mobilières représentent 79,67 % de l'actif arrêté à la date du 31/12/2009. Cette proportion est en deçà du seuil minimum fixé à 80% par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.

Les liquidités représentent au 31/12/2009, 20,25 % de l'actif de la société FINA Obligataire SICAV, contre un seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Sur la base de notre examen limitée et sous réserve de ce qui est mentionné ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp OBLIGATAIRE SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au 31 Décembre 2009.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

BILAN

LIBELLE	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIFS</u>		-	-
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	4 181 017	2 682 869
a- Actions et valeurs assimilées		247 838	0
b- Obligations et valeurs assimilées		2 501 996	2 173 098
c- Emprunts d'état		1 431 183	509 771
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		1 062 808	60 622
a- Placements monétaires	AC2	0	0
b- Disponibilités		1 062 808	60 622
Créances d'exploitations	AC3	0	0
Autres actifs	AC4	3 829	0

TOTAL ACTIFS		5 247 654	2 743 491
-		-	-
PASSIFS		18 826	13 671
Opérateurs créditeurs	PA1	13 454	7 860
Autres créditeurs divers	PA2	5 372	5 811
ACTIF NET		5 228 828	2 729 821
Capital	CP1	5 023 535	2 628 932
Sommes distribuables		205 293	100 889
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		24	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		128 049	104 230
c- Régul.Résultat distribuables de la période		77 220	-3 341
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		5 247 654	2 743 492

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Période du 01.10.09 au 31.12.09	Période du 01.01.09 au 31.12.09	Période du 01.10.08 au 31.12.08	Période du 01.01.08 au 31.12.08
Revenus du portefeuille-titres	PR1	42 279	141 125	35 272	114 000
a- Dividendes		0	8 400	0	9 120
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		28 098	100 943	28 467	80 987
c- Revenus des autres valeurs		0	0	0	0
d- Revenus des emprunts d'état et valeurs assimilés		14 181	31 782	6 805	23 893
Revenus des placements monétaires	PR2	3 903	19 356	837	17 018
Total des revenus des placements		46 182	160 481	36 109	131 018
Charges de gestion des placements	CH 1	-7 334	-23 874	-5 277	-19 084
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		38 848	136 607	30 832	111 934
Autres produits	PR 3	0	0	0	0
Autres charges	CH 2	-2 415	-8 558	-2 027	-7 704
RESULTAT D'EXPLOITATION		36 433	128 049	28 805	104 230
Régularisation du résultat d'exploitation		35 588	77 220	-32 113	-3 341
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		72 021	205 269	-3 308	100 889
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-35 588	-77 220	32 113	3 341
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		2 402	-2 402	4 859	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	21 372	-2 989	-2 248
Frais de négociation		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		38 835	147 019	30 675	101 982

VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Période du 01.10 au 31.12.09	Période du 01.01 au 31.12.09	Période du 01.10 au 31.12.08	Période du 01.01 au 31.12.08
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>38 834</u>	<u>147 019</u>	<u>30 675</u>	<u>101 982</u>
a- Résultat d'exploitation	36 432	128 049	28 805	104 230
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 402	-2 402	4 859	0
c- plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0	21 372	-2 989	-2 248
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	<u>0</u>	<u>-75 680</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>Transactions sur le capital</u>	<u>913 254</u>	<u>2 427 668</u>	<u>-1 092 173</u>	<u>2 627 838</u>
a- Souscriptions	<u>3 662 593</u>	<u>10 942 955</u>	<u>2 432 968</u>	<u>14 115 223</u>
- Capital	3 512 400	10 539 800	2 358 800	13 906 300
- Régularisation des sommes non distribuables	17 648	50 454	-2 203	-9 223
- Régularisation des sommes distribuables	132 545	352 701	76 371	218 146
b- Rachats	<u>2 749 339</u>	<u>8 515 287</u>	<u>3 525 141</u>	<u>11 487 385</u>
- Capital	2 639 300	8 172 900	3 420 000	11 275 900
- Régularisation des sommes non distribuables	13 086	41 721	-3 343	-10 002
- Régularisation des sommes distribuables	96 953	300 666	108 484	221 487
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>952 088</u>	<u>2 499 008</u>	<u>-1 061 498</u>	<u>2 729 821</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	<u>952 088</u>	<u>2 499 008</u>	<u>-1 061 498</u>	<u>2 729 820</u>
a- Début de période	4 276 740	2 729 820	3 791 318	0
b- Fin de période	<u>5 228 828</u>	<u>5 228 828</u>	2 729 820	2 729 820
<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>	<u>49 973</u>	<u>49 973</u>	<u>26 304</u>	<u>26 304</u>
a- Début de période	41 242	26 304	36 916	0
b- Fin de période	49 973	49 973	26 304	26 304
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>104,633</u>	<u>104,633</u>	<u>103,779</u>	<u>103,779</u>
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	<u>3,577%</u>	<u>4,518%</u>	<u>4,170%</u>	<u>3,850%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
Arrêtées au 31/12/2009
(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au coût moyen pondéré constitue, selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2- 3 Evaluation des obligations et placements monétaires

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3- UNITE MONETAIRE

A signaler que les états financiers trimestriels de FINAOSICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 4.181.017 DT, et se détaille ainsi :

LIBELLE	Nbre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/09	% de l'Actif Net
BTA	1.330	1.385.558,400	1,431,182.949	27,37 %
BTA MARS 2016	1.130	1.174.758,400	1,213.246,510	23,20 %
BTA MARS 2019	200	210.800,000	217.936,439	4,17 %
Obligations des sociétés	27.350	2.440.000,000	2.501.996,082	47,85 %
AB 2008 cat B	3000	285.000,000	294.838,356	5,64 %
AB 2008 SUB	1150	115.000,000	116.277,540	2,22 %
ATL 2008/1	3000	240.000,000	247.385,425	4,73 %
ATL 2008/2	1000	100.000,000	101.127,671	1,93 %
ATL 2008/3	500	50.000,000	50.011,233	0,96 %
CIL 2007/2	1500	120.000,000	125.351,014	2,40 %
CIL 2009/3	2000	200.000,000	200.207,123	3,83 %
HL 2008/1	3000	240.000,000	248.493,238	4,75 %
HL 2009/1	1600	160.000,000	162.964,165	3,12 %
TLS 2008/1	3000	240.000,000	246.325,479	4,71 %
TLS 2009 SUB	1600	160.000,000	161.941,742	3,10 %
UIB 2009/1	2500	250.000,000	255.385,206	4,88 %
UNIFACTOR 2008	3500	280.000,000	291.687,890	5,58 %
Titres OPCVM	2400	250.240,800	247.838,400	4,74 %
GO SICAV	2400	250.240,800	247.838,400	4,74 %
TOTAL		4.075.799,200	4.181.017,431	79,96 %

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 42.278 pour la période allant du 01/10/09 au 31/12/09 contre 35.272 DT pour la même période de l'exercice précédent, à savoir :

LIBELLE	Période du 01/10/09 au 31/12/09	Période du 01/10/08 au 31/12/08
Dividendes		
Des titres OPCVM	0	0
<u>Revenus des Obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des Obligations		
Intérêts	28.097,557	28.467,000
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financiers</u>		
intérêts	14.180,603	6.805,000
TOTAL	42.278,160	35.272,000

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/09 à 3.903 DT pour la période allant du 01/10/09 au 31/12/09 contre 837 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

LIBELLE	Période du 01/10/09 au 31/12/09	Période du 01/10/08 au 31/12/08
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts sur les avoirs bancaires	3.902,516	837,000
TOTAL	3.902,516	837,000

Note sur le passif et autres actifs

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
AC4 <u>Autres Actifs</u>	<u>3.829,064</u>	<u>0,000</u>
R à S sur BTA	3.829,064	0,000
PA1 <u>Opérateurs Créditeurs</u>	<u>13.454,059</u>	<u>7.860,000</u>
Frais de Gestionnaire	6.441,722	4.388,000
Frais de dépositaire	7.012,337	3.472,000
PA2 <u>Autres créditeurs divers</u>	<u>5.372,165</u>	<u>5.810,000</u>
Autres opérateurs créditeurs	4.986,193	4.904,000
Autres crédeurs CMF	385,972	240,000
R à S / Commission gestionnaire		666,000

--	--	--

Note sur les charges et produits de gestion

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
CH1 Charges de gestion des placement	23.873,773	19.084,000
Rémunération du gestionnaire	20.333,689	15.612,000
Rémunération du dépositaire	3.540,084	3.472,000
CH2 Autres charges	8.557,776	7.704,000
rémunération CAC	5.000,084	4.904,000
Redevance CMF	3.446,396	2.646,000
Charges Diverses	111,295	154,000
PR3 Autres Produits	0,000	0,000
Autres Produits	0,000	0,000

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31/12/08	2.630.400
* Nombre de Titres	26.304
* Nombre d'actionnaires	122
Souscription réalisées	
* Montant	10.539.800
* Nombre de titres émis	105.398
Rachats effectués	
* Montant	8.172.900
* Nombre de titres rachetés	81.729
Capital au 31/12/09	
* Montant	4.997,300
* Nombre de Titres	49.973
* Nombre d'actionnaires	95

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/08	2.628.931,744	2.628.931,744
Souscription de la période	10.539.800,000	10.539.800,000
Rachats de la période	-8.172.900,000	-8.172.900,000
Autres mouvements	27.703,305	232.996,722
* Variation des plus ou moins values et frais de nég.	18.970,000	18.970,000
* Régularisation sommes non distribuables de la période	8.733,305	8.733,305
* Sommes distribuables		205.293,417
Capital fin de période au 31/12/2009	5.023.535,049	5.228.828,466

Note sur les sommes distribuables

	Résultats distribuables	Régularisations	Sommes distribuables
Exercice 2008 et antérieurs	104.229,499	-3.340,950	100.888,549

Exercice 2009	128.049,429	77.219,857	205.269,286
Total	232.278,928	73.878,907	306.157,835

Données par actions et ratios pertinents

Données par action	31/12/2009	31/12/2008
Revenus des placements	3,211	4,981
Charges de gestion des placements	-0,478	-0,726
Revenus nets des placements	2,733	4,255
Autres produits	0,000	0,000
Autres charges	-0,171	-0,293
Résultat d'exploitation	2,562	3,962
Régularisation du résultat d'exploitation	1,545	-0,127
Sommes distribuables de l'exercice	4,107	3,835
Variation des (+) ou (-) valeurs potentielles	-0,048	0,000
(+) ou (-) valeurs réalisées sur cession de titres	0,428	-0,085
Frais de négociation	0,000	0,000
(+) ou (-) V. sur titres et Fr. de Nég.	0,379	-0,085
Résultat net de l'exercice	2,942	3,877
Droits d'entrées et droits de sorties	0,000	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	0,380	-0,085
Régularisation du résultat non distribuable	0,175	-0,731
Sommes non distribuables de l'exercice	0,554	-0,816
Distribution de dividendes	3,835	0,000
Valeur liquidative	104,633	103,779
Ratios de gestion des placements		
Charges/actif net moyen	0,69%	0,68%
Autres charges/actif net moyen	0,25%	0,27%
Résultats distribuables de l'ex./actif net moyen	5,96%	3,59%
Actif net moyen	3 445 965	2 807 961

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINA.O.SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celui-ci se charge de des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net.

Les honoraires de « FINACorp » au 31/12/2009 s'élèvent à 20.334 DT.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINAOSICAV, elle est chargé à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société FINAOSICAV. Et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, la rémunération du dépositaire au 31/12/09 s'élève à 3.540 D H.T.

4- 3 Rémunération du distributeur

La FINACorp rétrocédera en faveur de l'ATB une commission de placement en contre partie du service de distributeur calculée sur la base d'un taux égal à 0,25 % sur le volume net quotidien des transactions au prorata temporis.

4- 4 Prise en charge de FINACorp des charges hors exploitation

La FINACorp, prend en charge les charges de gestion suivantes en lieu et place de la FINA.O.SICAV, tels que :

- La charge de la TCL,
- Les dépenses publicitaires et de publication,
- Paiement des jetons de présence s'il y a lieu.

SICAV TRESOR
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE
Au 31 Décembre 2009

_/)/)_essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV TRESOR, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Décembre 2009.

L'actif net de la société SICAV TRESOR au 31 Décembre 2009
totalise.....**661.458.825, 698 TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêtés au 31 Décembre 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Fait à Tunis, le 19 Janvier 2009

Le Commissaire aux Comptes

Mahmoud ZAHAF

SICAV TRESOR

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	528,525,654.188	406,133,418.103
AC1-A	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		72,137,673.452	43,880,194.987
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		448,109,512.653	350,957,000.483
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPC)		8,278,468.083	11,296,222.633
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	132,986,496.654	139,989,766.058
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		132,985,506.248	139,988,984.735
AC2-B	DISPONIBILITES		990.406	781.323
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	334,860.538	198,955.850
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		334,860.538	198,955.850
TOTAL ACTIF			661,847,011.380	546,322,140.011
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	288,034.296	250,439.134
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	100,151.386	89,804.087
TOTAL PASSIF			388,185.682	340,243.221
ACTIF NET			661,458,825.698	545,981,896.790
CP1	CAPITAL	CP1	633,973,316.776	521,653,672.527
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	27,485,508.922	24,328,224.263
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		260.753	4,067.418
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		26,962,765.771	22,904,795.183
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		522,482.398	1,419,361.662
ACTIF NET			661,458,825.698	545,981,896.790
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			661,847,011.380	546,322,140.011

SICAV TRESOR

		Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008
		au	au	au	au
		31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	6,798,500.860	25,014,431.900	5,188,693.483	20,815,888.226
PR1-A REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		719,080.087	2,411,949.619	554,004.037	1,946,099.000
PR1-B REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		6,059,104.372	21,389,201.629	4,598,647.294	18,261,917.346
PR1-C REVENUS DES AUTRES VALEURS		20,316.401	1,213,280.652	36,042.152	607,871.880
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1,220,223.554	5,896,952.579	1,597,958.837	5,214,354.478
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		491,055.560	1,499,832.799	144,398.930	2,164,377.725
PR2-B REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		37,249.312	95,541.763	63,457.354	523,102.754
PR2-C REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		691,918.682	4,301,578.017	1,390,102.553	2,526,873.999
REVENUS DES PLACEMENTS		8,018,724.414	30,911,384.479	6,786,652.320	26,030,242.704
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-853,839.740	-3,220,465.104	-691,418.627	-2,551,091.130
REVENU NET DES PLACEMENTS		7,164,884.674	27,690,919.375	6,095,233.693	23,479,151.574
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-193,214.804	-728,153.604	-138,627.518	-574,356.391
RESULTAT D'EXPLOITATION		6,971,669.870	26,962,765.771	5,956,606.175	22,904,795.183
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	140,423.692	522,743.151	-42,987.754	1,423,429.080
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		140,419.356	522,482.398	-42,994.803	1,419,361.662
PR4-B REPORT À NOUVEAU		4.336	260.753	7.049	4,067.418
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		7,112,093.562	27,485,508.922	5,913,618.421	24,328,224.263
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-140,419.356	-522,482.398	42,994.803	-1,419,361.662
PR4-B REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		-4.336	-260.753	-7.049	-4,067.418
PR4-C VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		72,907.748	29,500.230	50,104.865	-82,000.821
PR4-D VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-158,946.748	-620,349.574	-124,236.034	-173,435.234
PR4-E FRAIS DE NEGOCIATION		-51.990	-51.990	0.000	0.000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6,885,578.880	26,371,864.437	5,882,475.006	22,649,359.128

SICAV TRESOR
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-12-2009

DESIGNATION	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008
		au	au	au	au
		31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPIAN1	6,885,578.880	26,371,864.437	5,882,475.006	22,649,359.128
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	6,971,669.870	26,962,765.771	5,956,606.175	22,904,795.183
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	72,907.748	29,500.230	50,104.865	-82,000.821
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-158,946.748	-620,349.574	-124,236.034	-173,435.234
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-51.990	-51.990	0.000	0.000
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2 0.000	-26,633,747.860	0.000	-21,804,305.922
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3 10,539,446.897	115,738,812.331	866,624.486	97,182,991.893
	SOUSCRIPTIONS	186,764,871.772	754,654,874.365	158,149,259.629	581,373,450.457
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	179,967,100.000	730,530,400.000	151,755,900.000	559,906,600.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	101,610.968	578,060.879	214,052.374	879,819.935
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	74.037	7,885,431.826	1,184.871	7,070,486.856
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	6,696,086.767	15,660,981.660	6,178,122.384	13,516,543.666
	RACHATS	-176,225,424.875	-638,916,062.034	-157,282,635.143	-484,190,458.564
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-169,574,700.000	-617,769,600.000	-150,848,300.000	-466,038,700.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-94,987.760	-428,315.297	-212,040.134	-725,168.414
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-69.704	-5,579,647.475	-1,177.822	-5,329,408.146
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-6,555,667.411	-15,138,499.262	-6,221,117.187	-12,097,182.004
	VARIATION DE L'ACTIF NET	17,425,025.777	115,476,928.908	6,749,099.492	98,028,045.099
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	644,033,799.921	545,981,896.790	539,232,797.298	447,953,851.691
AN4-B	FIN DE PERIODE	661,458,825.698	661,458,825.698	545,981,896.790	545,981,896.790
AN5	NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	6,233,108	5,209,424	5,200,348	4,270,745
AN5-B	FIN DE PERIODE	6,337,032	6,337,032	5,209,424	5,209,424
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE	103.324	104.806	103.691	104.888
B-	FIN DE PERIODE	104.379	104.379	104.806	104.806
AN6	TAUX DE RENDEMENT	4.05%	4.05%	4.30%	4.40%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA
PERIODE DU 01.01.2009 AU 31.12.2009**

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2009 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

• PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2009 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

• NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

<i>Désignation du titre</i>	<i>Nombre de titres</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2009</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
<i>Obligations et valeurs assimilées</i>	<i>792.200</i>	<i>70.762.091,000</i>	<i>72.137.673,452</i>	<i>10,906</i>
AFRICA 2003 TR/D	5.000	100.000,000	101.760,000	0,015
AIL 2009/1	5.000	500.000,000	522.224,000	0,079
AMEN BANK 2006	20.000	1.600.000,000	1.663.680,000	0,251
AMEN BANK 2009 A	30.000	3.000.000,000	3.033.336,000	0,458
AMEN BANK 2009 B	30.000	3.000.000,000	3.032.040,000	0,458
AMEN BANK2008	10.000	950.000,000	982.792,000	0,148

ATB 2007/1(20 ANS)	20.000	1.800.000,000	1.853.520,000	0,280
ATB 2007/1(25 ANS)	30.000	2.760.000,000	2.845.392,000	0,430
ATB 2009/A2	15.000	1.500.000,000	1.538.172,000	0,232
ATB 2009/B1	5.000	500.000,000	514.116,000	0,078
ATL 2006/1	10.000	800.000,000	822.792,000	0,124
ATL 2007/1	15.000	900.000,000	915.768,000	0,138
ATL 2008	20.000	1.600.000,000	1.638.912,000	0,248
ATL 2008/1	5.000	400.000,000	412.308,000	0,062
ATL 2009	20.000	2.000.000,000	2.058.112,000	0,311
BH 2007	30.000	3.000.000,000	3.009.192,000	0,455
BH 2009	70.000	7.000.000,000	7.000.784,000	1,058
BNA 2009	10.000	1.000.000,000	1.031.840,000	0,156
BTE 2009	50.000	5.000.000,000	5.062.120,000	0,765
BTKD/2006	20.000	800.000,000	801.536,000	0,121
CHO 2009	7.000	700.000,000	703.556,000	0,106
CHO COMPANY 2009	3.000	300.000,000	300.036,000	0,045
CIL 2004/2	10.000	200.000,000	208.472,000	0,031
CIL 2007/1	10.000	800.000,000	835.096,000	0,126
CIL 2007/2	10.000	800.000,000	830.944,000	0,126
CIL 2009/1	5.000	500.000,000	509.944,000	0,077
CIL 2009/2	15.000	1.500.000,000	1.518.240,000	0,229
CIL 2009/3	2.500	250.000,000	250.253,381	0,038
GL 2004/1	5.000	100.000,000	105.624,000	0,016
HL 2009/1	20.000	2.000.000,000	2.037.936,000	0,308
HL 2009/2	20.000	2.000.000,000	2.023.152,000	0,306

MEUBLATEX 2008	8.000	800.000,000	811.929,600	0,123
PANOBOIS 2007	5.000	500.000,000	518.948,000	0,078
SELIMACLUB 2002 TR/B	6.000	120.000,000	123.888,000	0,019
SEPCM 2002	3.500	50.015,000	52.283,000	0,008
SIHM 2008 TR A/ATTIJ	3.000	300.000,000	304.670,400	0,046
SIHM 2008 TR B/STB	3.000	300.000,000	304.670,400	0,046
STB 2008/1	50.000	4.800.000,000	4.955.240,000	0,749
STB 2008/2	2.200	232.076,000	242.011,471	0,036
STM 2007	14.000	1.400.000,000	1.420.339,200	0,215
TL 2004/2	10.000	200.000,000	208.472,000	0,031
TL 2005/1	10.000	200.000,000	201.992,000	0,031
TL 2008/1	10.000	800.000,000	817.480,000	0,124
TL 2008/2	15.000	1.200.000,000	1.204.956,000	0,182
TL 2008/3	15.000	1.500.000,000	1.560.048,000	0,236
TL 2009/1	10.000	1.000.000,000	1.043.456,000	0,158
UIB 2009/1A	30.000	3.000.000,000	3.057.984,000	0,462
UIB 2009/1B	40.000	4.000.000,000	4.081.024,000	0,617
UIB 2009/1C	30.000	3.000.000,000	3.064.632,000	0,463
<i>Emprunts d'Etat</i>	<i>421.143</i>	<i>432.013.080,100</i>	<i>448.109.512,653</i>	<i>67,746</i>
<i>Bons du Trésor Assimilables</i>	<i>421.143</i>	<i>432.013.080,100</i>	<i>448.109.512,653</i>	<i>67,746</i>
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	31.755	33.152.220 000	34.285.308 000	5,183
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	29.444	29.729.334 200	30.060.010 489	4,545
BTA 6.75-04/2010 (10 ANS)	74.991	75.293.734 200	78.244.886 861	11,829
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	31.128	33.420.914,600	34.226.831,310	5,174
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	9.550	10.121.484,000	10.465.221,201	1,582
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	47.297	47.958.977,400	49.787.621,955	7,527

BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	91.342	94.838.307,700	98.772.270,000	14,932
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	77.366	79.111.091,400	82.980.663,168	12,545
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	28.270	28.387.016,600	29.286.699,669	4,428
Autres valeurs	55.085	8.111.294,628	8.278.468,083	1,251
Parts de FCC	5.000	1.993.802,500	2.003.693,975	0,302
FCC BIAT – CREDIMMO 1	2.500	752.650,000	756.383,980	0,114
FCC BIAT – CREDIMMO 2	2.500	1.241.152,500	1.247.309,995	0,188
Titres OPCVM	50.085	6.117.492,128	6.274.774,108	0,949
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	1.000	1.000.000,000	1.159.446,000	0,175
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	39.364	4.099.635,882	4.102.555,444	0,620
SICAV PATRIMOINE	9.721	1.017.856,246	1.012.772,664	0,153

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **25.014.431,900 Dinars** au 31.12.2009, contre **20.815.888,226 Dinars** au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2009</i>	<i>Montant au 31.12.2008</i>
Revenus des obligations et valeurs assimilées	2.411.949,619	1.946.099,000
Revenus des Emprunts d'Etat	21.389.201,629	18.261.917,346
Revenus des autres valeurs	1.213.280,652	607.871,880
TOTAL	25.014.431,900	20.815.888,226

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009, à **132.986.496,654 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Billets de Trésorerie et en Certificats de Dépôt et se détaillant comme suit :

AC2-1 Bons du Trésor à Court Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2009</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme	51.770	49.895.636,639	50.486.258,709	7,633
BTC 52S-02/03/2010	10.771	10.501.806,427	10.658.123,010	1,611
BTC 52S-07/09/2010	13.800	13.245.146,690	13.383.142,880	2,023
BTC 52S-08/07/2010	8.006	7.709.485,006	7.811.796,627	1,181
BTC 52S-10/08/2010	12.976	12.460.661,988	12.616.855,648	1,907
BTC 52S-11/05/2010	437	422.279,972	428.894,205	0,065
BTC 52S-12/10/2010	5.030	4.835.626,728	4.864.453,517	0,735
BTC 52S-16/11/2010	750	720.629,828	722.992,822	0,109

AC2-2 Billets de Trésorerie :

<i>Désignation</i>	<i>Aval</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2009</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Billets de Trésorerie	BIAT	10	4.958.210,137	4.982.477,924	0,753
ELECTROSTAR	BIAT	4	1.980.403 003	1.988.509 780	0,300
Hannibal Lease	BIAT	6	2.977.807 134	2.993.968 144	0,453

AC2-3 Certificats de dépôts :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2009</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Certificats de dépôts à moins d'un an	94	46.771.166,817	46.925.015,837	7,090

CDP 10J-04/01/2010	3	1.498.737 995	1.499.621 119	0,227
CDP 10J-07/01/2010	31	15.486.684 314	15.492.007 155	2,341
CDP 20J-11/01/2010	8	3.993.276 379	3.996.634 654	0,604
CDP 20J-12/01/2010	7	3.494.116 832	3.496.761 195	0,528
CDP 100J-03/02/2010	4	1.982.113,330	1.994.052,855	0,301
CDP 100J-10/01/2010	13	6.441.444,658	6.494.675,457	0,981
CDP 100J-11/01/2010	6	2.973.169,995	2.997.289,731	0,453
CDP 100J-17/01/2010	6	2.973.169,995	2.995.666,505	0,453
CDP 100J-28/02/2010	16	7.928.453,319	7.958.307,166	1,202
Certificats de dépôt à plus d'un an*	60	30.000.000,000	30.591.753,778	4,621
CDP 740J-01/05/2010	2	1.000.000,000	1.031.373,334	0,156
CDP 740J-02/05/2010	2	1.000.000,000	1.031.252,666	0,156
CDP 740J-05/05/2010	1	500.000,000	515.445,334	0,078
CDP 740J-05/07/2010	1	500.000,000	511.622,889	0,077
CDP 740J-13/07/2010	3	1.500.000,000	1.533.418,000	0,232
CDP 740J-16/05/2010	2	1.000.000,000	1.029.147,555	0,155
CDP 740J-17/07/2010	1	500.000,000	510.959,666	0,077
CDP 740J-19/05/2010	2	1.000.000,000	1.029.147,555	0,155
CDP 740J-19/07/2010	3	1.500.000,000	1.532.160,334	0,231
CDP 740J-20/12/2010	22	11.000.000,000	11.032.816,666	1,667
CDP 740J-21/04/2010	12	6.000.000,000	6.195.480,000	0,936
CDP 740J-24/07/2010	1	500.000,000	510.540,445	0,077
CDP 740J-25/04/2010	8	4.000.000,000	4.128.389,334	0,624

* Certificats de dépôt émis par la BIAT et avalisés par la BT à hauteur de 30.000.000,000 Dinars.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2009 à **5.896.952,579 Dinars**, contre **5.214.354,478Dinars** au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2009</i>	<i>Montant au 31.12.2008</i>
Revenus des Bons du Trésor à CT	1.499.832,799	2.164.377,725
Revenus des Billets de Trésorerie	95.541,763	523.102,754
Revenus des Certificats de Dépôt	4.301.578,017	2.526.873,999
TOTAL	5.896.952,579	5.214.354,478

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2009, à **334.860,538 Dinars** et représentant la Retenue à la Source sur les achats des obligations de sociétés et de Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2009, à **3.220.465,104 Dinars**, contre **2.551.091,130 Dinars** au 31.12.2008 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009, à **388.185,682 Dinars** contre **340.243,221 Dinars** au 31.12.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
PA1	Opérateurs créditeurs	288.034,296	250.439,134
PA2	Autres créditeurs divers	100.151,386	89.804,087
	TOTAL	388.185,682	340.243,221

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2009 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)

- Montant : 520.942.400,000 Dinars
- Nombre de titres : 5.209.424
- Nombre d'actionnaires : 4.352

Souscriptions réalisées (en nominal)

1. Montant : 730.530.400,000 Dinars
2. Nombre de titres émis : 7.305.304

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 617.769.600,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 6.177.696

Capital au 31.12.2009 : 633.973.316,776 Dinars

1. Montant en nominal : 633.703.200,000 Dinars
2. Sommes non distribuables : 270.116,776 Dinars
3. Nombres de titres : 6.337.032
4. Nombre d'actionnaires : 4.670

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR.

Le solde de ce poste au 31.12.2009 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période : 26.962.765,711 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période : 522.482,398 Dinars
- Report à Nouveau : 260,753 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE : 27.485.508,922 Dinars

AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Données par action	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
• Revenus des placements	4,878	4,997
• Charges de gestion	(0,508)	(0,490)
• Revenu net des placements	4,370	4,507
• Autres charges d'exploitation	(0,115)	(0,110)
• Résultat d'exploitation	4,255	4,397
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,082	0,272
• Report à Nouveau	0,000	0,001
SOMMES DISTRIBUABLES	4,337	4,670
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,082)	(0,272)
• Report à Nouveau	0,000	(0,001)
• Plus ou moins values réalisées sur titres	(0,098)	(0,033)
• Variation des +/- values potentielles	0,050	(0,016)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4,162	4,348

4-2 Ratios de gestion des placements

31.12.2009 31.12.2008

• Charges de gestion / actif net moyen :	0,500%	0,500%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,113%	0,113%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	4,267%	4,493%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV TRESOR est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;
- La gestion comptable de SICAV TRESOR ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV TRESOR ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0.3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR.

Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,2% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTE
*Au 31 DECEMBRE 2009***

_/)/)_essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Décembre 2009.

L'actif net de la société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » au 31 Décembre 2009 totalise.....**12.436.385,575 TND.**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêté au 31 Décembre 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Fait à Tunis, 19 Janvier 2010

Le Commissaire aux Comptes

Mahmoud ZAHAF

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	9,958,536.447	9,279,561.008
AC1-A	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		2,080,032.000	773,729.334
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		7,678,934.848	8,088,037.577
AC1-C	AUTRES VALEURS (OPC)		199,569.599	417,794.097
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2,491,853.878	2,319,791.857
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		2,491,692.288	2,319,715.786
AC2-B	DISPONIBILITES		161.590	76.071
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0.000	12,826.767
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		0.000	12,826.767
TOTAL ACTIF			12,450,390.325	11,612,179.632
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	6,570.366	6,847.627
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	7,434.384	5,704.338
TOTAL PASSIF			14,004.750	12,551.965
ACTIF NET			12,436,385.575	11,599,627.667
CP1	CAPITAL	CP1	11,977,597.704	1,113,500.229
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	458,787.871	486,127.438
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		100.885	69.775
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		487,395.997	378,010.063
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-28,709.011	108,047.600
ACTIF NET			12,436,385.575	1,599,627.667
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			12,450,390.325	1,612,179.632

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

		Période du	Période du	Période du	Période du
ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008
		au	au	au	au
		31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008
PR1 REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	136,986.503	505,692.645	116,651.132	382,284.036
PR1-A REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		22,412.983	54,599.284	4,253.074	15,479.074
PR1-B REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		112,568.292	441,780.705	109,051.697	341,743.039
PR1-C REVENUS DES AUTRES VALEURS		2,005.228	9,312.656	3,346.361	25,061.923
PR2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	19,430.728	86,965.712	13,522.242	67,086.113
PR2-A REVENUS DES BONS DU TRESOR		19,430.728	86,965.712	9,082.735	61,412.199
PR2-B REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		0.000	0.000	0.000	0.000
PR2-C REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		0.000	0.000	4,439.507	5,673.914
REVENUS DES PLACEMENTS		156,417.231	592,658.357	130,173.374	449,370.149
CH1 CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-20,839.840	-79,498.988	-16,258.191	-54,370.696
REVENU NET DES PLACEMENTS		135,577.391	513,159.369	113,915.183	394,999.453
CH2 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-7,288.867	-25,763.372	-4,548.263	-16,989.390
RESULTAT D'EXPLOITATION		128,288.524	487,395.997	109,366.920	378,010.063
PR4 REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	-98,402.820	-28,608.126	49,851.737	108,117.375
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-98,377.623	-28,709.011	49,843.770	108,047.600
PR4-B REPORT À NOUVEAU		-25.197	100.885	7.967	69.775
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		29,885.704	458,787.871	159,218.657	486,127.438
PR4-A REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		98,377.623	28,709.011	-49,843.770	-108,047.600
PR4-B REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		25.197	-100.885	-7.967	-69.775
PR4-C VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		-6,333.688	-428.543	-2,930.115	312.319
PR4-D VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		13,724.544	41,749.029	5,728.098	2,490.540
PR4-E FRAIS DE NEGOCIATION		0.000	0.000	0.000	0.000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		135,679.380	528,716.483	112,164.903	380,812.922

**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-12-2009**

DESIGNATION	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008
		au	au	au	au
		31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPIAN1	135,679.380	528,716.483	112,164.903	380,812.922
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	128,288.524	487,395.997	109,366.920	378,010.063
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	-6,333.688	-428.543	5,728.098	312.319
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	13,724.544	41,749.029	-2,930.115	2,490.540
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	0.000	0.000	0.000	0.000
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	0.000	-475,054.184	0.000
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	-3,089,350.248	783,095.609	1,320,115.156
	SOUSCRIPTIONS		7,370,389.640	25,192,288.004	3,694,994.398
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	7,109,700.000	24,457,800.000	3,556,100.000	10,428,800.000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	23,744.534	53,205.527	1,980.326	2,077.953
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	60.099	85,744.446	22.338	91,540.502
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(S)	236,885.007	595,538.031	136,891.734	277,018.419
	RACHATS		-10,459,739.888	-24,409,192.395	-2,374,879.242
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-10,090,600.000	-23,629,200.000	-2,286,600.000	-6,297,000.000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	-33,791.962	-59,028.539	-1,216.907	-1,034.883
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-85.296	-96,716.814	-14.371	-60,415.191
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST.(R)	-335,262.630	-624,247.042	-87,047.964	-168,970.819
	VARIATION DE L'ACTIF NET		-2,953,670.868	836,757.908	1,432,280.059
AN4	ACTIF NET				
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	15,390,056.443	11,599,627.667	10,167,347.608	7,509,951.120
AN4-B	FIN DE PERIODE	12,436,385.575	12,436,385.575	11,599,627.667	11,599,627.667
AN5	NOMBRE D'ACTIONS				
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	149,163	111,068	98,373	69,750
AN5-B	FIN DE PERIODE	119,354	119,354	111,068	111,068
	VALEUR LIQUIDATIVE				
A-	DEBUT DE PERIODE	103.176	104.437	103.355	107.669
B-	FIN DE PERIODE	104.197	104.197	104.437	104.437
AN6	TAUX DE RENDEMENT	3.93%	3.96%	4.17%	4.08%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.01.2009 AU 31.12.2009**

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31-12-2009 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admises à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2009 ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

6. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2009	% de l'Actif net
<i>Emprunts de sociétés</i>	<i>20.500</i>	<i>2.050.000,000</i>	<i>2.080.032,000</i>	<i>16,725</i>
CHO 2009	3.000	300.000,000	301.524,000	2,425
HL 2009/1	10.000	1.000.000,000	1.018.968,000	8,193

HL 2009/2 TF	5.000	500.000,000	505.908,000	4,068
STM 2007	2.500	250.000,000	253.632,000	2,039
<i>Emprunts d'Etat</i>	<i>7.187</i>	<i>7.452.439,300</i>	<i>7.678.934,848</i>	<i>61,746</i>
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	647	651.529,000	676.543,970	5,440
BTA 6,10-10/2013 (7 ANS)	1.683	1.653.962,400	1.672.863,645	13,451
BTA 6.75-04/2010 (10 ANS)	414	424.299,000	440.591,318	3,543
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	1.076	1.135.022,000	1.162.880,081	9,351
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	488	505.499,000	529.907,022	4,261
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1.992	2.084.252,900	2.170.045,341	17,449
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	887	997.875,000	1.026.103,471	8,255
<i>AUTRES VALEURS (Parts FCC)</i>	<i>400</i>	<i>198.584,400</i>	<i>199.569,599</i>	<i>1,605</i>
FCC BIAT - CREDIMMO 2 P1	400	198.584,400	199.569,599	1,605

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **505.692,645 Dinars** au 31.12.2009, contre **382.284,036 Dinars** au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2009</i>	<i>Montant au 31.12.2008</i>
Revenus des obligations et valeurs assimilées	54.599,284	15 479,074
Revenus des Emprunts d'Etat	441.780,705	341 743,039
Revenus des autres valeurs	9.312,656	25.061,923
TOTAL	505.692,645	382.284,036

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009, à **2.491.692,288 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Billets de Trésorerie et en Certificats de Dépôt et se détaillant comme suit :

AC2-1 Bons du Trésor à Court Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31.12.2009</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme	2.568	2.477.186, 090	2.491.692,288	20,036
BTC 52S-02/03/2010	470	452.574,201	463.839,348	3,730
BTC 52S-12/10/2010	1.218	1.179.154,461	1.179.557,674	9,485
BTC 52S-16/11/2010	880	845.457,428	848.295,266	6,821

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2009, à **86.965,712 Dinars**, contre **67.086,113 Dinars** au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

<i>REVENUS</i>	<i>Montant au 31.12.2009</i>	<i>Montant au 31.12.2008</i>
Revenus des Bons du Trésor à CT	86.965,712	61.412,199
Revenus des Certificats de Dépôt	0,000	5.673,914
TOTAL	86.965,712	67.086,113

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2009, à **79.498,988 Dinars**, contre **54.370,696 Dinars** au 31.12.2008 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009, à **14.004,750 Dinars** contre **12.551,965 Dinars** au 31.12.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
PA1	Opérateurs créditeurs	6.570,366	6.847,627
PA2	Autres créditeurs divers	7.434,384	5.704,338
	TOTAL	14.004,750	12.551,965

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2009 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)

3. Montant	: 11.106.800,000 Dinars
4. Nombre de titres	: 111.068
5. Nombre d'actionnaires	: 88

Souscriptions réalisées (en nominal)

• Montant	: 24.457.800,000 Dinars
• Nombre de titres émis	: 244.578

Rachats effectués (en nominal)

• Montant	: 23.629.200,000 Dinars
• Nombre de titres rachetés	: 236.292

Capital au 31.12.2009 : 11.977.597,704 Dinars

3.1-	Montant en nominal	: 11.935.400,000 Dinars
3.2-	Sommes non distribuables	: 42.197,704 Dinars
3.3-	Nombres de titres	: 119.354
3.4-	Nombre d'actionnaires	: 186

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 31.12.2009 se détaille ainsi :

- Résultat distribuable de la période	: 487.395,997 Dinars
- Régularisation du résultat distribuable de la période	: -28.709,011 Dinars
- Report à Nouveau	: 100,885 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE : 458.787,871 Dinars

7. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Données par action	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
• Revenus des placements	4,966	4,046
• Charges de gestion	(0,666)	(0,490)
• Revenu net des placements	4,299	3,556
• Autres charges d'exploitation	(0,216)	(0,153)
• Résultat d'exploitation	4,084	3,403
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,241)	0,973
• Report à nouveau	0,001	0,001
SOMMES DISTRIBUABLES	3,844	4,376
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,241	(0,973)
• Report à nouveau	(0,001)	(0,001)
• Variation des plus ou moins potentielles	(0,004)	0,003
• Plus ou moins values réalisées	0,350	0,022
RESULTAT NET DE LA PERIODE	4,430	3,429

4-2 Ratios de gestion des placements :

	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	0,600%	0,602%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,194%	0,188%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	3,679%	4,183%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION et ce, à compter du 4 septembre 2006. Celle-ci est chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la FINANCIERE DE PLACEMENT ET DE GESTION perçoit une rémunération de 0,5 % T.T.C. l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT recevra une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C. de l'actif net avec un minimum de 5.000 dinars T.T.C. par an et un maximum de 20.000 dinars TTC par an. Cette rémunération est calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

SICAV OPPORTUNITY
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRÊTÉ
Au 31 DECEMBRE 2009

_/)/)_essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV OPPORTUNITY, et en application de l'article 8 du Code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Décembre 2009.

L'actif net de la société SICAV OPPORTUNITY au 31 Décembre 2009 totalise..**1.786.620,410**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêté au 31 Décembre 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons :

- Que la « BIAT » est actionnaire à plus de 10% de votre société « SICAV OPPORTUNITY » qui elle-même détient des actions BIAT dans le cadre de ses activités de placement. Cette situation rentre dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales et mérite d'être régularisée.
- Un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif arrêté au 31 Décembre 2009 en une même valeur mobilière d'un même émetteur tel que prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Il s'agit :
 - De l'emprunt obligataire émis par la banque « ATB »
 - Les actions cotées de la banque « BIAT ».

Le Commissaire aux Comptes
Sleheddine ZAHAF

SICAV OPPORTUNITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/2009	31/12/2008
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,433,778.398	1,349,319.685
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		505,856.424	273,559.302
AC1-B	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		189,692.800	198,721.600
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		638,044.475	728,262.599
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		100,184.699	148,776.184
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	359,903.068	499,993.280
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		358,954.605	499,212.885
AC2-B	DISPONIBILITES		948.463	780.395
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	3,304.294	3,528.869
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		3,304.294	3,528.869
TOTAL ACTIF			1,796,985.760	1,852,841.834
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	1,332.583	1,410.971
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	9,032.767	9,037.528
TOTAL PASSIF			10,365.350	10,448.499
ACTIF NET			1,786,620.410	1,842,393.335
CP1	CAPITAL	CP1	1,741,812.872	1,780,477.971
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	44,807.538	61,915.364
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		12.288	3.008
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		44,588.694	86,572.250
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		206.556	-24,659.894
ACTIF NET			1,786,620.410	1,842,393.335
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,796,985.760	1,852,841.834

SICAV OPPORTUNITY

		Période du	Période du	Période du	Période du	
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008
		au	au	au	au	
		31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008	
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	7,691.981	58,840.102	9,045.092	99,751.815
PR1-A	DIVIDENDES		0.000	10,163.680	0.000	18,328.670
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		2,244.800	9,640.000	3,095.200	12,491.200
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		4,431.361	34,178.157	4,147.784	60,565.786
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		1,015.820	4,858.265	1,802.108	8,366.159
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,643.804	12,123.071	5,045.388	22,271.965
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,643.804	11,335.956	277.404	17,503.981
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		0.000	787.115	4,767.984	4,767.984
	REVENUS DES PLACEMENTS		10,335.785	70,963.173	14,090.480	122,023.780
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-3,610.929	-16,829.714	-4,182.085	-24,798.604
	REVENU NET DES PLACEMENTS		6,724.856	54,133.459	9,908.395	97,225.176
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-1,620.563	-9,544.765	-3,885.720	-10,652.926
	RESULTAT D'EXPLOITATION		5,104.293	44,588.694	6,022.675	86,572.250
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	7,464.263	218.844	-17,826.347	-24,656.886
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		7,462.257	206.556	-17,825.381	-24,659.894
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		2.006	12.288	-0.966	3.008
	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12,568.556	44,807.538	-11,803.672	61,915.364
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-7,462.257	-206.556	17,825.381	24,659.894
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		-2.006	-12.288	0.966	-3.008
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		13,260.166	115,201.572	-20,517.384	13,966.542
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-592.710	-3,046.710	-87,934.729	-77,132.529
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-6.729	-21.855	-296.582	-367.741
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		17,765.020	156,721.701	-102,726.020	23,038.522

SICAV OPPORTUNITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-12-2009

DESIGNATION	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008
		au	au	au	au
		31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI	AN1	17,765.020	156,721.701	-102,726.020	23,038.522
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION		5,104.293	44,588.694	6,022.675	86,572.250
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		13,260.166	115,201.572	-20,517.384	13,966.542
AN1-C +/-VAL REAL...SUR CESSION DESTITRES		-592.710	-3,046.710	-87,934.729	-77,132.529
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-6.729	-21.855	-296.582	-367.741
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	0.000	-59,163.624	0.000	-91,866.168
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	286,034.534	-153,331.002	-650,440.512	-813,845.663
SOUSCRIPTIONS		1,255,989.282	1,585,471.578	570,413.016	1,272,277.723
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		1,114,400.000	1,407,500.000	528,100.000	1,149,400.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)		110,408.891	139,789.248	23,642.866	91,747.457
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)		8.718	11.015	0.928	3,762.119
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (S)		31,171.673	38,171.315	18,669.222	27,368.147
RACHATS		-969,954.748	-1,738,802.580	-1,220,853.528	-2,086,123.386
AN3-F CAPITAL (RACHATS)		-858,100.000	-1,543,900.000	-1,074,600.000	-1,837,000.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)		-88,138.621	-154,187.358	-109,757.029	-185,499.528
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (R)		-6.711	-2,750.463	-1.896	-11,595.817
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)		-23,709.416	-37,964.759	-36,494.603	-52,028.041
VARIATION DE L'ACTIF NET		303,799.554	-55,772.925	-753,166.532	-882,673.309
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE		1,482,820.856	1,842,393.335	2,595,559.867	2,725,066.644
AN4-B FIN DE PERIODE		1,786,620.410	1,786,620.410	1,842,393.335	1,842,393.335
AN5 NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE		13,140	17,067	22,532	23,943
AN5-B FIN DE PERIODE		15,703	15,703	17,067	17,067
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE		112.847	107.950	115.194	113.814
B- FIN DE PERIODE		113.775	113.775	107.950	107.95
AN6 TAUX DE RENDEMENT		3.26%	8.76%	-25.15%	-1.49%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.01.2009 AU 31.12.2009**

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

8. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Évaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2009 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

9. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	NOMBRE DE TITRES	COÛT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2009	% DE L'ACTIF NET
<i>Actions et valeurs assimilées</i>	28.896	325.711,819	505.856,424	28,314
ADWYA	599	1.377,700	5.035,194	0,282
ALKIMIA	241	8.844,700	8.791,680	0,492
ASSAD	187	1.166,120	2.329,833	0,130
ATTIJARI BANK	485	3.312,550	10.412,465	0,583
BH	100	2.480,000	2.756,400	0,154

BIAT	3.213	117.776,979	205.741,242	11,516
BNA	275	2.120,000	3.131,700	0,175
BNA NS	125	682,500	1.015,000	0,057
BTE (ADP)	2.100	40.320,000	64.780,800	3,626
CIL	3.000	17.755,040	85.386,000	4,779
CIMENTS DE BIZERTE	9.145	103.769,500	75.949,225	4,251
EL WIFACK	150	1.125,000	2.032,350	0,114
PGH	500	2.875,000	3.500,500	0,196
SITS	4.750	9.615,000	17.009,750	0,952
STB	200	1.800,000	2.880,800	0,161
TJARI NS	61	1.285,700	1.285,700	0,072
TL	101	2.185,250	2.538,534	0,142
TLS DA (1/68)	121	43,560	43,560	0,002
TLS NS	20	458,420	478,800	0,027
TPR	1.711	5.620,550	9.583,311	0,536
TPR DA (1/8)	1.711	1.043,710	1.163,480	0,065
DA TPR (11/149)	101	54,540	10,100	0,001
Emprunts de Sociétés	2.000	184.000,000	189.692,800	10,556
ATB 2007/1 (25 ANS)	2.000	184.000,000	189.692,800	10,556
Emprunts d'Etat	578	620.618,500	638.044,475	35,712
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	308	321.552,000	332.542,116	18,613
BTA 6.10-10/2013 (7 ANS)	39	41.574,000	42.011,997	2,351
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	230	256.446,200	262.400,993	14,687
BTA 7.5-04/2014 (10 ANS)	1	1.046,300	1.089,369	0,061
Autres Valeurs	250	99.690,125	100.184,699	5,607
Parts de FCC	250	99.690,125	100.184,699	5,607
FCC BIAT - CREDIMMO 1	125	37.632,500	37.819,199	2,116
FCC BIAT - CREDIMMO 2	125	62.057,625	62.365,500	3,491

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 58.840,102 Dinars au 31.12.2009, contre 99.751,815 Dinars au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
Dividendes	10.163,680	18.328,670
Revenus des obligations	9.640,000	12.491,200
Revenus des Emprunts d'Etat	34.178,157	60.565,786
Revenus des autres valeurs	4.858,265	8.366,159
Total	58.840,102	99.751,815

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009, à **358.954,605 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.09	% Actif net
BTC 52S-02/03/2010	37	35.494,917	36.488,359	2,042
BTC 52S-07/09/2010	15	14.428,023	14.553,120	0,815
BTC 52S-11/05/2010	3	2.892,524	2.943,069	0,165
BTC 52S-12/10/2010	315	304.513,930	304.970,057	17,070
Total	370	357.329,394	358.954,605	20,091

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2009, à **12.123,071 Dinars**, contre **22.271,965 Dinars** au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
Revenus des Bons du Trésor	11.335,956	17.503,981
Revenus des Certificats de Dépôt	787,115	4.767,984
Total	12.123,071	22.271,965

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2009, à 3.304,294 Dinars et représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2009, à 16.829,714 Dinars, contre 24.798,604 Dinars au 31.12.2008 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2009, à 10.365,350 Dinars contre 10.448,499 Dinars au 31.12.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
PA1	Opérateurs créditeurs	1.332,583	1.410,971
PA2	Autres créditeurs divers	9.032,767	9.037,528
TOTAL		10.365,350	10.448,499

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2009 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)

- 6. Montant : 1.706.700,000 Dinars
- 7. Nombre de titres : 17.067
- 8. Nombre d'actionnaires : 17

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 1.407.500,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 14.075

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 1.543.900,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 15.439

Capital au 31.12.2009 : **1.741.812,872 Dinars**

- 3.5-** Montant en nominal : 1.570.300,000 Dinars
- 3.6-** Sommes non distribuables : 171.512,872 Dinars
- 3.7-** Nombres de titres : 15.703
- 3.8-** Nombre d'actionnaires : 16

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV OPPORTUNITY.

Le solde de ce poste au 31.12.2009 se détaille ainsi :

- **Résultat distribuable de la période : 44.588,694 Dinars**

- Régularisation du résultat de la période : 206,556 Dinars
- Report à Nouveau : 12,288 Dinars

SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE : 44.807,538 Dinars

10. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Données par action	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
• Revenus des placements	4,519	7,149
• Charges de gestion	(1,072)	(1,453)
• Revenu net des placements	3,447	5,696
• Autres charges d'exploitation	(0,608)	(0,624)
• Résultat d'exploitation	2,839	5,072
• Régularisation du résultat d'exploitation	0,013	(1,445)
• Report à nouveau	0,001	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	2,853	3,627
• Régularisation du résultat d'exploitation	(0,013)	1,445
• Report à nouveau	(0,001)	0,000
• Variation des plus ou moins potentielles	7,336	0,818
• Plus ou moins values réalisées	(0,194)	(4,519)
• Frais de négociation	(0,001)	(0,022)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	9,980	1,349

4-2 Ratios de gestion des placements :

	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
• Charges de gestion / actif net moyen :	1,002%	0,997%
• Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0,568%	0,428%
• Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen :	2,654%	3,480%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la SICAV OPPORTUNITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} Avril 2003. Celle-ci est, notamment, chargée de:

- La gestion du portefeuille de SICAV OPPORTUNITY ;
- La Gestion comptable de SICAV OPPORTUNITY ;
- La tenue du registre des actionnaires de SICAV OPPORTUNITY ;
- La préparation et lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,7 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV OPPORTUNITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV OPPORTUNITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus du portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,3% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

SICAV PROSPERITY
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE
Au 31 Décembre 2009

_/)/)_essieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Société SICAV PROSPERITY, et en application de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif de la société arrêté au 31 Décembre 2009.

L'actif net de la société SICAV PROSPERITY au 31 Décembre 2009 totalise **1.536.482,688 TND**

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté les contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligence normale.

Les méthodes d'évaluation adoptées sont conformes aux usages de la profession.

Sur la base des contrôles effectués, à notre avis, la composition de l'actif ci-joint arrêté au 31 Décembre 2009 reflète correctement la situation de votre société.

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée, nous vous informons :

- Que la « BIAT » est actionnaire à plus de 10% de votre société « SICAV PROSPERITY » qui elle-même détient des actions BIAT dans le cadre de ses activités de placement. Cette situation rentre dans le cadre des dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales et mérite d'être régularisée.
- Du non respect du taux d'emploi de l'actif net en actions d'organismes de placement collectif fixé à un maximum de 5% par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif. Il s'agit des actions « SICAV OPPORTUNITY ».
- Un dépassement non autorisé dans le taux d'emploi de l'actif arrêté au 31 Décembre 2009 en une même valeur mobilière d'un même émetteur tel que prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Il s'agit :
 - De l'emprunt obligataire émis par la banque « ATB ».
 - Les actions cotées de la banque « BIAT ».

Fait à Tunis, 19 Janvier 2010

Le Commissaire aux Comptes

Mahmoud ZAHAF

SICAV PROSPERITY

BILANS COMPARES		NOTE	31/12/209	31/12/2008
ACTIF				
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	1,234,317.707	1,620,862.826
AC1-A	ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES		431,732.537	192,596.175
AC1-B	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		290,850.400	278,143.880
AC1-C	EMPRUNTS D'ETAT		319,009.752	880,920.435
AC1-D	AUTRES VALEURS (OPC)		192,725.018	269,202.336
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	312,212.388	499,954.087
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		311,297.742	499,212.885
AC2-B	DISPONIBILITES		914.646	741.202
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	374.532	53,819.751
AC3-A	AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION		374.532	53,819.751
TOTAL ACTIF			1,546,904.627	2,174,636.664
PASSIF				
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	660.093	987.660
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	9,761.846	10,183.970
TOTAL PASSIF			10,421.939	11,171.630
ACTIF NET			1,536,482.688	2,163,465.034
CP1	CAPITAL	CP1	1,487,138.255	2,073,953.933
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	49,344.433	89,511.101
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		12.722	7.749
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		70,479.212	93,357.121
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		-21,147.501	-3,853.769
ACTIF NET			1,536,482.688	2,163,465.034
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			1,546,904.627	2,174,636.664

SICAV PROSPERITY

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Période du		Période du		Période du		Période du	
		Note	01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008	01/10/2008	01/01/2008	
			au	au	au	au	au	au	au
			31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2008	31/12/2008
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	9,762.946	77,797.289	18,182.365	95,797.612			
PR1-A	DIVIDENDES		0.000	6,470.730	0.000	10,778.170			
PR1-B	REVENUS DES OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		3,724.800	13,584.000	4,872.400	20,468.800			
PR1-C	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT ET VALEURS ASSIMILEES		4,944.488	48,867.681	11,356.583	55,332.151			
PR1-D	REVENUS DES AUTRES VALEURS		1,093.658	8,874.878	1,953.382	9,218.491			
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	2,838.389	13,900.661	5,106.637	19,617.079			
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		2,838.389	13,113.546	338.653	14,849.095			
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		0.000	787.115	4,767.984	4,767.984			
REVENUS DES PLACEMENTS			12,601.335	91,697.950	23,289.002	115,414.691			
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-1,972.316	-10,211.377	-2,783.931	-11,441.046			
REVENU NET DES PLACEMENTS			10,629.019	81,486.573	20,505.071	103,973.645			
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-2,846.556	-11,007.361	-2,300.728	-10,616.524			
RESULTAT D'EXPLOITATION			7,782.463	70,479.212	18,204.343	93,357.121			
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	PR4	-5,199.880	-21,134.779	-6,730.991	-3,846.020			
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-5,198.372	-21,147.501	-6,730.294	-3,853.769			
PR4-B	REPORT À NOUVEAU		-1.508	12.722	-0.697	7.749			
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2,582.583	49,344.433	11,473.352	89,511.101			
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		5,198.372	21,147.501	6,730.294	3,853.769			
PR4-B	REPORT À NOUVEAU (ANNULATION)		1.508	-12.722	0.697	-7.749			
PR4-C	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		11,900.212	117,403.923	-14,711.733	8,975.281			
PR4-D	VARIAT.DES +/- VAL.REAL./CESSION TITRES		1,374.010	-4,083.103	-75,952.082	-64,592.582			
PR4-E	FRAIS DE NEGOCIATION		-6.981	-32.208	-257.373	-425.037			
RESULTAT NET DE LA PERIODE			21,049.704	183,767.824	-72,716.845	37,314.783			

SICAV PROSPERITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2009 AU 31-12-2009

DESIGNATION	Note	Période du	Période du	Période du	Période du
		01/10/2009	01/01/2009	01/10/2008	01/01/2008
		au	au	au	au
		31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2008
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOI AN1		21,049.704	183,767.824	-72,716.845	37,314.783
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION		7,782.463	70,479.212	18,204.343	93,357.121
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES		11,900.212	117,403.923	-14,711.733	8,975.281
AN1-C +/-VAL REAL..SUR CESSION DESTITRES		1,374.010	-4,083.103	-75,952.082	-64,592.582
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-6.981	-32.208	-257.373	-425.037
AN2 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	AN2	0.000	-88,509.421	0.000	-96,437.934
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	AN3	-179,966.066	-722,240.749	-196,897.916	-627,618.496
SOUSCRIPTIONS		54,530.278	1,015,037.200	234,626.751	873,892.264
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)		52,800.000	1,002,000.000	230,800.000	856,700.000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (S)		116.176	-9,975.562	-4,375.857	-10,124.654
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS (S)		0.460	921.084	0.825	7,419.719
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE.(S)		1,613.642	22,091.678	8,201.783	19,897.199
RACHATS		-234,496.344	-1,737,277.949	-431,524.667	-1,501,510.760
AN3-F CAPITAL (RACHATS)		-225,400.000	-1,702,300.000	-425,100.000	-1,471,100.000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON DIST DE L'EXERCICE (R)		-2,282.361	10,171.273	8,508.936	23,592.856
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)		-1.969	-1,910.043	-1.526	-30,252.648
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EXERCICE (R)		-6,812.014	-43,239.179	-14,932.077	-23,750.968
VARIATION DE L'ACTIF NET		-158,916.362	-626,982.346	-269,614.761	-686,741.647
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE PERIODE		1,695,399.050	2,163,465.034	2,433,079.795	2,850,206.681
AN4-B FIN DE PERIODE		1,536,482.688	1,536,482.688	2,163,465.034	2,163,465.034
AN5 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE PERIODE		16,303	21,580	23,523	27,724
AN5-B FIN DE PERIODE		14,577	14,577	21,580	21,580
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE		103.993	100.253	103.434	102.806
B- FIN DE PERIODE		105.404	105.404	100.253	100.253
AN6 TAUX DE RENDEMENT		5.38%	9.27%	-12.30%	1.70%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01.01.2009 AU 31.12.2009**

REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.12.2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3.9- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des autres placements :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote ainsi que non admises à la cote sont évalués à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

La valeur du marché applicable pour l'évaluation des Bons du Trésor Assimilables (BTA) correspond au prix de revient moyen pondéré à la date du 31.12.2009 ou la date antérieure la plus récente.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.10- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

DESIGNATION DES TITRES	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31.12.2009	% de L'ACTIF NET
<i>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés</i>	23.004	311.331,750	431.732,537	28,099
ADWYA	599	1.377,700	5.035,194	0,328
ALKIMIA	200	7.340,000	7.296,000	0,475
ARTES	2.000	20.660,000	24.168,000	1,573
ASSAD	187	1.106,120	2.329,833	0,152
ATTIJARI BANK	150	2.128,500	3.220,350	0,210

BH	100	2.480,000	2.756,400	0,179
BIAT	3.600	128.701,600	230.522,400	15,003
BNA	275	2.120,000	3.131,700	0,204
BNA NS	125	682,500	1.015,000	0,066
CIL	250	4.980,000	7.115,500	0,463
CIMENTS DE BIZERTE	9.145	103.769,500	75.949,225	4,943
EL WIFACK	150	1.125,000	2.032,350	0,132
MAG GEN	139	8.176,400	17.931,000	1,167
MONOPRIX	100	9.413,000	23.258,600	1,514
PGH	500	2.875,000	3.500,500	0,228
SITS	1.500	2.790,000	5.371,500	0,350
STB	200	1.800,000	2.880,800	0,187
TJARI NS	19	400,400	400,400	0,026
TL	101	2.185,250	2.538,534	0,165
TLS DA (1/68)	121	43,560	43,560	0,003
TLS NS	20	458,420	478,800	0,031
TPR	1.711	5.620,550	9.583,311	0,624
TPR DA (1/8)	1.711	1.043,710	1.163,480	0,076
DA TPR (11/149)	101	54,540	10,100	0,001
Obligations et valeurs assimilées	3.000	284.000,000	290.850,400	18,930
ATB 2007/1(25 ANS)	2.000	184.000,000	189.692,800	12,346
HL 2009/2	1.000	100.000,000	101.157,600	6,584
Emprunts d'Etat	303	309.563,000	319.009,752	20,762
BTA 5.50-03/2019 (10 ANS)	23	24.012,000	24.832,692	1,616
BTA 6.75-07/2017 (10 ANS)	48	53.208,000	54.450,739	3,544
BTA 8.25-07/2014 (12 ANS)	232	232.343,000	239.726,321	15,602
Autres valeurs	1.022	187.885,793	192.725,018	12,544
Parts de FCC	275	107.216,625	107.748,539	7,013
FCC BIAT - CREDIMMO 1	150	45.159,000	45.383,039	2,954
FCC BIAT - CREDIMMO 2	125	62.057,625	62.365,500	4,059
Titres OPCVM	747	80.669,168	84.976,479	5,531
SICAV OPPORTUNITY	747	80.669,168	84.976,479	5,531

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 77.797,289 Dinars au 31.12.2009, contre 95.797,612 Dinars au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
Dividendes	6.470,730	10.778,170
Revenus des obligations	13.584,000	20.468,800
Revenus des emprunts d'Etat	48.867,681	55.332,151

Revenus des autres valeurs	8.874,878	9.218,491
Total	77.797,289	95.797,612

AC2- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2009 à 311.297,742 Dinars, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme et se détaillant comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.09	% Actif net
BTC 52S-02/03/2010	16	15,449.280	15,799.365	1.028
BTC 52S-07/09/2010	66	63,513.212	64,039.707	4.168
BTC 52S-11/05/2010	16	15,427.357	15,696.482	1.022
BTC 52S-12/10/2010	223	214,890.282	215,762.188	14.043
TOTAL	321	309,280.131	311,297.742	20.261

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31.12.2009, à **13.900,661 Dinars**, contre **19.617,079 Dinars** au 31.12.2008 et se détaillant comme suit :

Revenus	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
Revenus des Bons du Trésor	13.113,546	14.849,095
Revenus des Certificats de Dépôt	787,115	4.767,984
Total	13.900,661	19.617,079

AC3- Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 31.12.2009, à 374,532 Dinars contre 53.819,751 Dinars au 31.12.2008 et représentant la Retenue à la Source sur les achats des Bons du Trésor Assimilables, augmentée des sommes à l'encaissement.

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31.12.2009, à 10.211,377 Dinars, contre 11.441,046 Dinars au 31.12.2008 et représentant la rémunération du gestionnaire et celle du dépositaire.

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2009, à 10.421,939 Dinars, contre 11.171,630 Dinars au 31.12.2008. Les mouvements enregistrés sur le passif s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	Montant au 31.12.2009	Montant au 31.12.2008
PA 1	Opérateurs créditeurs	660,093	987,660
PA 2	Autres créditeurs divers	9.761,846	10.183,970
TOTAL		10.421,939	11.171,630

CPI- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.12.2009 se détaillent comme suit :

Capital initial au 01.01.2009 (en nominal)

- Montant : 2.158.000,000 Dinars
- Nombre de titres : 21.580
- Nombre d'actionnaires : 43

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 1.002.000,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 10.020

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 1.702.300,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 17.023

Capital au 31.12.2009 : 1.487.138,255 Dinars

- Montant en nominal : 1.457.700,000 Dinars
- Sommes non distribuables : 29.438,255 Dinars
- Nombres de titres : 14.577
- Nombre d'actionnaires : 41

CP2- Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 31.12.2009 se détaille ainsi :

- **Résultat distribuable de la période** : **70.479,212 Dinars**
- **Régularisation du résultat de la période** : **-21.147,501 Dinars**
- **Report à Nouveau** : **12,722 Dinars**

SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE : 49.344,433 Dinars

3.11- AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Données par action	<u>31.12.2009</u>	<u>31.12.2008</u>
• Revenus des placements	6,291	5,348
• Charges de gestion	(0,701)	(0,530)
• Revenu net des placements	5,590	4,818
• Autres charges d'exploitation	(0,755)	(0,492)
• Résultat d'exploitation	4,835	4,326
• Régularisation du résultat d'exploitation	(1,450)	(0,179)
• Report à nouveau	0,001	0,000
SOMMES DISTRIBUABLES	3,385	4,147
• Régularisation du résultat d'exploitation	1,451	0,179
• Report à nouveau	(0,001)	0,000
• Variation des plus ou moins values potentielles	8,054	0,416
• Plus ou moins values réalisées	(0,280)	(2,993)
• Frais de négociation	(0,002)	(0,020)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	12,607	1,729

4-2 Ratios de gestion des placements

• Charges de gestion/actif net moyen	0,501%	0,500%
• Autres charges d'exploitation/actif net moyen	0,540%	0,464%
• Résultat distribuable de l'exercice /actif net moyen	3,458%	4,079%

4-3 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY a été confiée, à compter du 1^{er} avril 2003, à la BIAT ASSET MANAGEMENT (Société de Gestion des OPCVM). Celle-ci est, notamment, chargée de :

11. La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
12. La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
13. La tenue du registre des actionnaires de SICAV PROSPERITY ;
14. La préparation et le lancement d'actions promotionnelles.

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,3 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Par ailleurs, la BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV.

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,2 % l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.